



**Pour les élections aux conseils centraux  
de « Nantes Université » (2022-2026)**

**Nos principales actions dans les conseils centraux  
de l'université de Nantes au cours de notre mandat  
(juillet 2020-décembre 2021)**

Élues et élus sur la liste

**ensemble**

---

pour le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



## Conseil d'administration (CA)

Membres (selon l'ordre alphabétique) :

Élu·es et élu·es	Composante	Pôle	Collège
Marie-Hélène BARON	Bibliothèques	Services université	BIATSS
François BASTIANELLI	IUT Nantes	Sciences & Technologie	B
Jean-Baptiste BUTEAUD	Services et réseau	Sociétés	BIATSS
Mary DAVID	INSPÉ	INSPÉ	B
Corinne DELMAS	Sociologie	Sociétés	A
Guy LOUARN	Polytech	Sciences & Technologie	A
Taklit SAMI	Faculté des Sciences	Sciences & Technologie	B
Hélène STOYANOV	INSPÉ	INSPÉ	B

Au conseil d'administration, les élu·es et élu·es Ensemble, ce sont :

Des élu·es attachés au fonctionnement collégial effectif de nos instances représentatives ainsi qu'à la consultation et à la participation des personnels dans toute prise de décision les impliquant collectivement.

Des élu·es qui préparent les conseils d'administration avec les personnels concerné·es et qui rendent compte de leurs prises de position :

- nous avons préparé collectivement dans Ensemble chaque CA en consultant, à chaque fois que cela a été possible, les collègues concerné·es par les points à l'ordre du jour : modification des formations, de l'organisation de services ou de composantes, primes, révision des effectifs, etc. ;
- nous avons rédigé et diffusé à l'ensemble des personnels, par mail et via notre site, un compte-rendu de chaque CA depuis le début du mandat. Pour retrouver tous nos comptes-rendus : <https://ensemble.vertumne.fr/index.php?category/Compte-rendus> ;

Des élu·es qui défendent à chaque CA les principes présentés sur notre profession de foi : <https://ensemble.vertumne.fr/index.php?post/2020/01/27/Profession-de-foi>.

Des élu·es qui ont exercé leur liberté de parole et leur indépendance.

Des élu·es qui ont œuvré pour que le Conseil d'administration ne soit pas une chambre d'enregistrement.



En particulier, nous avons défendu une politique scientifique d'excellence durable, pensée à long terme, sur des crédits récurrents, diverse, libre et portée par des personnels enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et BIATSS bénéficiant de la stabilité du statut de fonctionnaire.

Nous avons milité pour que la formation ne soit pas le parent pauvre de nos missions et de l'université.

Nous avons porté l'amélioration des conditions de travail, par la lutte contre la précarité, le progrès vers l'égalité réelle femmes-hommes, la réduction de la (sur)charge de travail.

Nous avons défendu la qualité de nos formations, pour que l'université assure effectivement sa mission d'émancipation et de promotion sociale au service des étudiant-es.

Nous nous sommes résolument opposé-es au vote de la « Loi pour la recherche »\* au niveau national et à sa mise en place au niveau local, comme la très grande majorité des collègues qui se sont exprimé-es à ce sujet (plus de 70 % des collègues de notre université).

La traduction concrète de ces principes dans nos positions au CA et dans nos votes. Nous avons notamment :

- bataillé contre la création de l'établissement expérimental, portant en cela la voix de la majorité des collègues. Nous avons défendu la poursuite du travail, déjà ancien, avec les différentes écoles nationales nantaises que sont l'École Centrale, l'École des Beaux-Arts et l'École supérieure d'Architecture, sous forme d'associations plutôt qu'à travers la création d'un établissement expérimental et donc la disparition de l'université ;
- exprimé nos très fortes réserves sur NEXt1 puis NEXt2, à cause de l'évolution délétère de l'université que comportent les gros appels à projets. Ces financements vers des champs disciplinaires limités avec ces modifications structurelles très lourdes ne peuvent pas améliorer les conditions de travail et de vie des personnels ni les conditions d'accueil de nos usagers ;
- défendu le recrutement de personnels Biatss, enseignant-es, enseignante-s-chercheur-es sur des postes statutaires et en nombre suffisant pour assurer nos missions de service public. Nous avons défendu sans cesse la lutte contre la précarité : pas de contournement des statuts (LPR notamment), création de postes de titulaires, etc. ;

\* Remise en cause progressive de l'appartenance à la fonction publique du corps des enseignant-chercheur-es et des chercheur-es, précarisation grandissante des personnels de la recherche sur des CDI de mission interruptibles à tout moment.



- porté la nécessité d'exiger du ministère les moyens nécessaires au fonctionnement réel de l'université, la prise en charge du Glissement vieillesse technicité (GVT), le financement des places supplémentaires nécessaires pour l'accueil de tous les étudiant·es. C'est pour cela que nous avons voté en décembre 2019 le budget présenté en déséquilibre, et voté une motion dans ce sens;
- exprimé notre désaccord sur la création de *Graduate Schools* qui vont conduire à la mise en concurrence des formations publiques jusqu'au sein même de notre établissement et à la hausse des frais de scolarité;
- exprimé notre désaccord sur les réponses aux appels à projets qui comportent le développement de la précarité des personnels (impossibilité de recruter autrement que par des contrats) et la dégradation des conditions de travail et d'étude: hybrid'Une, Triton, etc.
- défendu, tout au long de la crise COVID, la protection sanitaire des collègues et étudiant·es, notamment celles et ceux qui ont continué à travailler sur les campus pendant l'hiver 2020-2021; nous avons plaidé pour la reprise des cours sur site dès que possible pour lutter contre l'isolement des étudiant·es et le caractère fortement inégalitaire de l'enseignement à distance;
- défendu l'égalité et la transparence des primes pour les Biatss; les décharges de service plutôt que les primes pour les E et EC.



## Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVU)

### Membres

Élues et élus	Composante	Pôle	Collège
Werner WÖGERBAUER	FLCE	Humanités	A
Maryline CHETTO	IUT Nantes	Sciences & Technologie	A
Jean-Louis MILHORAT	Faculté des Sciences	Sciences & Technologie	B
Solenn BENBELKACEM	SUMPPS	Services de l'université	BIATSS
Jean-Claude BOLDRINI	IAE Nantes-IEM	Sociétés	B
Sophie ORANGE	Sociologie	Sociétés	B

Nous avons notamment:

- porté une réflexion sur la réussite étudiante qui ne se limite pas à des indicateurs de l'obtention ou non d'année ou de diplôme, mais qui intègre plus largement les possibilités de réorientation, de maturation des projets professionnels, d'ouverture culturelle par l'accès à l'Université;
- alerté sur le sous-encadrement enseignant récurrent, manifeste à chaque rentrée universitaire, lorsque les composantes éprouvent toutes les difficultés à pourvoir certains cours ou à remplacer des collègues sur certains enseignements;
- alerté sur les conséquences pour les composantes, leurs personnels et leurs étudiant-es, des réformes des études de santé (PASS+LAS), du BUT et des masters MEEF, menées en contexte de pandémie, en termes d'alourdissement des tâches de gestion et d'organisation et sur la nécessité de moyens financiers et humains pour accompagner ces transformations
- rappelé que l'épreuve du distanciel imposée par le contexte pandémique a donné à voir toutes les limites techniques mais aussi et surtout pédagogiques de l'enseignement à distance et demandé à ce qu'un réel bilan soit dressé de cette expérience avant tout engagement dans l'hybridation à marche forcée des formations;
- souligné l'importance du présentiel pour les étudiant-es, condition nécessaire pour fabriquer du commun et une expérience universitaire collective dans et hors les salles de cours, mais aussi condition nécessaire pour tendre vers l'égalité matérielle et sociale entre les étudiant-es;
- manifesté notre inquiétude à l'égard d'une institution qui au 1<sup>er</sup> janvier 2022 va voir un certain nombre de ses instances collégiales comme la CFVU disparaître, au profit d'un pilotage de proximité des formations au niveau des pôles, alors même que la prise de distance avec le terrain permet de tendre vers l'équité, le partage de bonnes pratiques et le rééquilibrage des moyens.



## Commission de la recherche (CR)

### Membres

Élus et élus	Composante	Pôle	Collège
Isabelle GARAT	IGARUN	Humanités	B
Martin HAIDEN	FLCE	Humanités	A
Michel RONJAT	IRS Institut du Thorax	Santé	A
Xavier SAULQUIN	Faculté des Sciences	Santé	A
Colette ANNÉ	Faculté des Sciences	Sciences & Technologie	B
Bruno COGNIE	Faculté des Sciences	Sciences & Technologie	B
Eléna ISHOW	Faculté des Sciences	Sciences & Technologie	A
Cécile-Marie LE RESTE	Faculté des Sciences	Sciences & Technologie	B
Erwann PAVIOT	Assistance mécanique	Services université	BIATSS
Paul-Anthèlme ADÈLE	Droit et Sciences politiques	Sociétés	B
Ludivine BALLAND	Sociologie	Sociétés	B
Romuald BODIN	Sociologie	Sociétés	A

Nous avons notamment :

- défendu et obtenu en 2020 le soutien sans condition de l'université vis-à-vis de chaque collègue maître-esse de conférences nouvellement recruté-e, déposant sa candidature au dispositif Pulsar proposé par la Région depuis 2019. *Il nous a semblé indispensable de ne pas instituer dès le début de carrière des soutiens différenciés sur le seul fait d'expériences doctorales et post-doctorales passées, ne préjugant en rien de l'avenir;*
- porté la volonté de soutenir les candidatures à un CRCT de collègues souhaitant réactiver une réelle activité de recherches après une période de moindre engagement en recherches pour différentes raisons, notamment pédagogiques. *Nous avons préconisé la mise en place d'un accompagnement personnalisé et de documents pré-formatés pour aider les collègues à voir leurs dossiers retenus par les instances du CNU;*
- rappelé que la libération du temps pour la recherche ne doit pas se faire au détriment de l'enseignement (des décharges pour les uns, des heures supplémentaires pour les autres). *Cet engagement doit passer par un allègement des tâches administratives et être accompagnée du recrutement de titulaires BIATSS;*
- prêté une attention constante à l'invitation de conférencières et à la présence de femmes scientifiques dans les manifestations organisées au sein de l'université de Nantes, dans des proportions au moins égales à leur nombre dans les communautés concernées. *La considération pleine et entière de l'égalité femmes-hommes en sciences, au demeurant bien récente au regard de la loi Fioraso de 2013, requiert une vigilance de tous les instants pour parvenir à terme à une représentation et une visibilité équilibrées des femmes et des hommes à tous les échelons;*
- applaudi à l'abandon de l'assujettissement aux évaluations HCERES des moyens annuels accordés aux laboratoires, pourtant contreproductif et réclamé depuis des années par nos



membres dans les différents conseils. *Il importe à ce stade que l'université reste une et que l'ensemble des femmes et des hommes œuvrant pour faire progresser notre monde de la connaissance soient considérés de manière respectueuse et équitable;*

- interrogé à plusieurs reprises la pertinence de projets de recherche ciblés sur les individus au détriment de l'émergence de nouveaux projets collaboratifs et d'une interdisciplinarité qui fasse sens en provenant des acteurs du terrain. *Les projets désormais financés par la Région Pays-de-la-Loire ne comportent plus de volets collectifs dont les bienfaits ne sont plus à démontrer, tandis que l'interdisciplinarité est désormais vue au travers du prisme de services en lieu et place d'avancées partagées;*
- maintenu l'exigence de travaux de qualité et de l'approche réflexive d'un sujet de recherches pour la validation des acquis dans le but d'obtenir un doctorat, plus haut diplôme universitaire dont nous continuons à défendre la valeur;
- stimulé la réflexion sur la sensibilisation de la communauté scientifique nantaise à l'intégrité scientifique en prônant des formations et des engagements de la part de collègues nouvellement recruté·es ou appelé·es à soutenir leur HDR. De nombreuses universités de tout premier plan instaurent des chartes de déontologie et d'intégrité scientifique afin de garantir la confiance en la science, indispensable pour progresser. *Nous avons ainsi stimulé l'intérêt déjà acquis de la Région des Pays de la Loire sur ce sujet, aboutissant à l'organisation du premier séminaire («Intégrité scientifique, déontologie, éthique, de quoi parle-t-on?») destiné à des collègues de l'université de Nantes (maître·sses de conférence néo-recruté·es);*
- exprimé notre désaccord sur la politique extrêmement élitiste d'attribution de la PEDR adoptée par l'université de Nantes (hormis le volet contribuant à rééquilibrer le nombre de titulaires femmes de la PEDR). *Nous avons partagé auprès des directeur·trices d'unité notre inquiétude vis-à-vis des conséquences délétères d'une telle politique en termes de démotivation de collègues pourtant extrêmement engagé·es et soutenu·es par le CNU;*
- soutenu la politique de la science ouverte tout en attirant l'attention sur la démultiplication d'activités administratives chronophages au détriment d'une réflexion sur l'accomplissement de recherches à haute valeur ajoutée et /ou fort potentiel disruptif. *Quand bien même le fait de publier sur HAL les activités de recherche n'apparaît pas consommateur d'un temps déraisonnable, chaque petite tâche apparente conduit in fine à un éclatement de l'emploi du temps et à une surcharge de travail.*



## Conseil académique (CAc)

Membres

Élus et élus	Composante	Pôle	Collège
Isabelle GARAT	IGARUN	Humanités	B
Martin HAIDEN	FLCE	Humanités	A
Werner WÖGERBAUER	FLCE	Humanités	A
Michel RONJAT	IRS Institut du Thorax	Santé	A
Xavier SAULQUIN	Faculté des Sciences	Santé	A
Paul-Anthème ADÈLE	Droit et Sciences politiques	Sociétés	B
Ludivine BALLAND	Sociologie	Sociétés	B
Romuald BODIN	Sociologie	Sociétés	A
Jean-Claude BOLDRINI	IAE	Sociétés	B
Sophie ORANGE	Sociologie	Sociétés	B
Colette ANNÉ	UFR des Sciences	Sciences & Technologie	B
Maryline CHETTO	IUT Nantes	Sciences & Technologie	A
Bruno COGNIE	UFR des Sciences	Sciences & Technologie	B
Eléna ISHOW	UFR des Sciences	Sciences & Technologie	A
Cécile-Marie LE RESTE	UFR des Sciences	Sciences & Technologie	B
Jean-Louis MILHORAT	UFR des Sciences	Sciences & Technologie	B

Nous avons notamment :

- exprimé notre désaccord et notre inquiétude à l'égard d'une politique de gel chronique des postes libérés et d'augmentation des contrats de type LRU ;
- proposé régulièrement une révision des critères d'évaluation pour la promotion des enseignant-es-chercheur-es (pouvant s'étendre au BIATSS) où l'engagement collectif, la qualité des responsabilités exercées et les réalisations effectives doivent désormais être considérés de manière aussi aigüe que pouvaient l'être les seules performances individuelles et l'énumération de fonctions sans résultat associé ;
- veillé à la régularité des procédures de recrutement par concours ;
- réclamé de meilleures perspectives d'entrée dans la carrière pour les jeunes chercheurs et dénoncé la baisse des postes d'ATER.